DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDIVY

Séance du 15 septembre 2026

Le quinze septembre deux mil vingt-six à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, convoqué le dix septembre deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HAMEL Claude, Maire.

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
absents : 00

Présents :
Mme BARBEDETTE, M CHAUVIN, Mme CORDIER, Mme FRELAUT, M HAMEL, M HUARD, M LEDAIN, Mme LEFEVRE, M LEON, Mme MOREL, Mme MY, Mme PECHON, M PILORGE, M POIDVIN, M RONCERAY

Absents excusés :

Absents qui ont donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Martine CORDIER

N°2026078 - Objet : DESISTEMENT ACQUISITION LOT 6 LOTISSEMENT DE MARCILLY

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2026062 en date du 7 juillet 2026, par laquelle le Conseil municipal a décidé de céder le lot n° 6, situé dans le lotissement le Marcilly, à Madame VIENNE Julie, au prix de 5 700€ TTC,

Considérant que par mail de l'office notariale de Maitre LEPAGE Nicolasen date du 28 aout 2026, Madame VIENNE Julie a informé la commune de son souhait de renoncer à l'acquisition de ce lot,
Considérant qu'il convient de prendre acte de ce désistement et de tirer les conséquences de cette situation,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- DE PRENDRE ACTE du désistement de Madame VIENNE Julie concernant l'acquisition du lot n° 6 du lotissement de Marcilly,
- D'ANNULER la délibération n° 2026062 du 7 juillet 2026 en tant qu'elle attribuait ce lot à cet acquéreur,
- DE REMETTRE en vente le lot n° 6 aux conditions fixées par la commune,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la remise en commercialisation de ce lot.

Adoptée à l'unanimité des membres présents
☐ **Pour : 15**
☐ **Contre : 00**
☐ **Abstentions : 00**

Le secrétaire de séance,
Martine CORDIER

Fait et délibéré le 15 septembre 2026
Pour extrait conforme
Claude HAMEL, Maire

MAIRIE DE LANDIVY 53 (Mayenne)
Accusé de réception en préfecture
053-215301250-20260915-DCM2026078-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026